

GRETA VIVA 5
37-39 rue Barthélemy de Laffemas
B.P. 26
26901 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04.75.82.37.90

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES PARTICULIERES

**Formation à l'installation et la maintenance d'installations de
chauffage et sanitaire - Préparation du Titre Professionnel
Installateur Thermique et Sanitaire**

Pour la période du 01/09/2019 AU 31/12/2019

Vous trouverez ces informations à l'adresse suivante :

www.aji-france.com

(onglet Marchés Publics, rubriques CF02 et CF03. Code CPV : 64210000-1 et 32550000-3)

La date limite de remise des offres est fixée au mardi 9 juillet 2019 16h00.

Le dossier de candidature rédigé en langue française doit être transmis de manière à parvenir, au plus tard avant la date et l'heure fixée ci-dessus, sur le profil d'acheteur du Lycée (www.aji-france.com , onglet « module de publication des MAPA »), à l'attention de Monsieur Le Gestionnaire du LPO ALGOUD-LAFFEMAS.

Pour toute demande de renseignements complémentaires :

Dépôt des demandes de renseignements sur le profil acheteur, espace réservé sous l'onglet « les questions ».

Procédure adaptée selon les dispositions de l'article 2321-1 du Code de la commande publique.

Personne responsable du marché :

Monsieur CHISCI, Proviseur du LPO Algoud-Laffemas

Et ordonnateur du Greta Viva 5.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

Préambule :

Le réseau des Greta assure la mission de formation continue de l'Education Nationale.

Un GRETA est un GRoupement d'ETablissements publics locaux d'enseignements qui mutualisent leurs ressources et leurs compétences pour développer des activités de formation continue.

Il propose des prestations de formation et d'ingénierie pédagogique en réponse aux besoins des usagers, des entreprises et du territoire.

Le Greta Viva 5 met en œuvre sur le territoire de Drôme-Ardèche des prestations et parcours de formation pour :

- Préparer une qualification, un diplôme, une certification reconnue par un ministère, une branche professionnelle ou inscrite au RNCP* du niveau V (exemple CAP) au niveau II (exemple Licence Professionnelle)
- Élaborer un projet professionnel, préparer une entrée en formation ou un concours
- Réaliser un bilan de compétences.
- Être accompagné dans une démarche de VAE (validation des acquis de l'expérience).

Le Greta Viva 5 est engagé dans une démarche qualité et est labellisé EDUFORM.

Le prestataire s'engage à respecter les critères et exigences des certifications qualité du Greta Viva 5.

Le présent marché a pour objet :

La formation de demandeurs d'emploi et salariés à

Formation à l'installation et la maintenance d'installations de chauffage et sanitaire - Préparation du Titre Professionnel Installateur Thermique et Sanitaire

Lieu d'exécution de la prestation : CHOMERAC

Contenu des prestations de formation :

Formation à l'installation et la maintenance d'installations de chauffage et sanitaire

Les prestations de formation doivent inclure les modules suivants :

Réalisation d'installations de chauffage et de sanitaire dans des locaux d'habitations

Pose d'appareils de chauffage et sanitaire et des supports de tuyauterie- Raccordement des éléments de tuyauterie cuivre- Façonnage de tuyauterie acier assemblage par soudage - Pose d'écoulement PVC - Pose de réseau PER ou cuivre

Réalisation d'installations collectives de chauffage et de sanitaire

Traçage des parcours des canalisations et points de fixation des équipements - Réalisation de croquis d'exécution - Installation d'un collecteur d'eaux usées en fonte SMU - Assemblage par soudo-brasage sur acier galvanisé

Réalisation d'installations individuelles de chauffage et d'installation sanitaire

Alimentation brûleur chaudière - Raccord appareils pour évacuation gaz brûlés - Raccord équipements électriques de chauffage et VMC - Mise en service d'une installation - Installation VMC simple flux - Installation d'un plancher chauffant PER

ARTICLE 2 : CRITERES DE CHOIX DES FOURNISSEURS

L'attribution de marché à l'offre ou les offres économiquement les plus adaptées sera appréciée en fonction des critères énoncés, ci-dessous, avec leur pondération :

- **QUALITE : 60%**
capacités techniques et professionnelles - références des intervenants
- **PRIX : 40%**
Le prix doit être indiqué en tarif horaire TTC lorsque le prestataire est soumis à TVA.

ARTICLE 3 : SOUS-TRAITANCE

Le titulaire du marché ne pourra en aucun cas transmettre tout ou partie de la fourniture à un sous-traitant, sans l'accord expresse du gestionnaire du GRETA VIVA 5, demande par lettre recommandée avec accusé de réception un mois avant la date prévue pour la sous-traitance.

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Un calendrier prévisionnel d'intervention sera négocié avec le prestataire.

Les prestations de ce marché sans minimum ni maximum feront l'objet de contrats de prestations de service établi en fonction des besoins du Greta Viva5.

En cas d'annulation ou de report de formation le prestataire ne peut prétendre à une indemnisation. En cas de cessation anticipée de la formation, seules les prestations effectivement réalisées sont dues sur la base du tarif horaire validé.

ARTICLE 5 : PAIEMENT ET ETABLISSEMENT DE LA FACTURE

Les factures mensuelles devront être déposées sur la plateforme CHORUS PRO, Service : Greta. Ou envoyées par le prestataire au service concerné.

Le paiement doit intervenir dans les 30 jours suivant la date de réception de la facture et de la parfaite exécution de la commande.

ARTICLE 6 : PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Les candidats auront à produire :

- Le document de réponse complété incluant le bordereau de prix unitaire
- Les diplômes et certifications des intervenants en lien avec le marché.
- Le CV du/ou des intervenants
- Facultatif en annexe du document de réponse : Tout document permettant de juger de la qualité de l'offre : découpage de la formation et progression pédagogique, méthodes et moyens pédagogiques utilisés , modalités d'évaluation de la formation,.....

ARTICLE 7 : CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Le dossier de candidature rédigé en langue française doit être transmis de manière à parvenir, au plus tard avant la date et l'heure fixée ci-dessus, sur le profil d'acheteur du Lycée (www.aji-france.com, onglet « module de publication des MAPA »), à l'attention de Monsieur le Gestionnaire du LPO ALGOUD-LAFFEMAS

ARTICLE 8 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront passer par la plateforme de dématérialisation sur laquelle la consultation a été mise en ligne.

Seules les demandes adressées au moins 4 jours avant la date limite de réception des offres feront l'objet d'une réponse.

Valence, le

Pour la Société,